📣 **Accueil des nouveaux Pont-a-Marcquois** 📣

Vous êtes arrivés à Pont-à-Marcq entre le 1er mai 2024 et le 30 avril 2025 ? 🎉

Dans le cadre de la **cérémonie d’accueil des nouveaux arrivants**, nous demandons de vous faire connaitre en **remplissant le document**.

👉 **Comment faire ?**

1. Le télécharger via Facebook, le site internet ou le retirer en mairie.
2. Complétez-le.
3. Déposez-le à l'accueil de la mairie, dans la boite aux lettres ou retournez-le par mail à l’adresse : accueil@ville-pontamarcq.fr.

Ce sera l'occasion de faire connaissance avec votre nouvelle commune et ses habitants ! 🏡🤝

Nous vous tiendrons informés de la date de la cérémonie, merci de votre participation !